

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL  
DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

**CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu dans la salle de la mairie le

**Mardi 10 septembre 2024 à 19h00**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, Sylvie LE ROUX

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **BATIMENTS**
  - Extension groupe scolaire
- **EDUCATION / INFORMATION / CULTURE**
  - Rentrée des classes
- **URBANISME**
  - Acquisition de parcelles boisées
  - Projet d'acquisition de la parcelle A 1471 : portage EPF
- **QUESTIONS DIVERSES**

## CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Le 10 septembre 2024 les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Sylvie LE ROUX, Maire.

Membres du conseil en exercice : 13

Membres présents : 11

**SECRETAIRE** : Claudine HOAREAU

Mme le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente du 23 juillet 2024 et leur demande d'approuver ce compte-rendu.

Le compte-rendu du conseil du 23 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **BATIMENTS**

**Extension groupe scolaire** : Stéphane Dupont-Bois, adjoint délégué aux bâtiments, informe que les travaux suivent leurs cours et qu'aucun retard n'est à constater à ce jour. Cependant, des travaux supplémentaires non prévus initialement doivent être réalisés. Une vigilance quant à l'enveloppe financière doit être portée afin de ne pas dépasser le budget alloué.

### **EDUCATION / INFORMATION / CULTURE**

**Rentrée des classes** : cette année, l'école accueille plus d'une centaine d'enfants. De nouvelles inscriptions s'effectuent courant septembre en même temps que l'attribution des logements sociaux du Chef-Lieu. Madame le Maire a rencontré Mme MEZENTZEFF Marie, nouvelle directrice de l'école.

### **URBANISME**

**Acquisition de parcelles boisées** : Jean-Pierre Riclot, adjoint délégué à l'urbanisme, donne lecture du courrier de Mme Delplanque par lequel elle fait part de sa volonté de céder les 3 parcelles suivante à la commune :

- A 1483 : 16 m<sup>2</sup>
- A 1485 : 36 m<sup>2</sup>
- A 375 : 885 m<sup>2</sup>

Après en avoir discuté, l'ensemble des élus est favorable à l'achat de ces 3 parcelles situées au Chef-Lieu. Selon l'estimation de la SAFER (entre 0.08 € et 0.20 € le mètre carré), il a été décidé de proposer la somme totale de 200 € à Mme Delplanque pour l'acquisition des parcelles.

**Projet d'acquisition de la parcelle A 1471 : portage EPF** : Madame le Maire explique que l'Etablissement Public Foncier (EPF) accompagne les collectivités pour l'acquisition de biens (conseils, gestion, ...). Une convention va ainsi être signée avec l'EPF afin de mener cette opération.

Une visite du bâtiment situé sur la parcelle, en présence de l'agence immobilière et de l'EPF, a été réalisée. Une estimation du prix de vente de ce

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL  
DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

bien va être effectuée par le service des Domaines. Une réflexion est à mener sur la partie financière (durée, annuités, ...).

**QUESTIONS DIVERSES**

**Rendez-vous habitants/associations** : cette année, cette rencontre aura lieu samedi 21 septembre à 10h à la salle polyvalente. C'est l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et de faire découvrir les multiples associations de la commune. Il s'agit d'un temps d'échange et de partage apprécié par tous.

**Repas des Aînés** : Madame le Maire rappelle qu'il se tiendra dimanche 06 octobre à la salle polyvalente.

Séance levée à 20h.

CONSEIL MUNICIPAL DE MESIGNY (HAUTE-SAVOIE) – PROCES VERBAL  
DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2024

|                                                   |          |                                              |                                  |
|---------------------------------------------------|----------|----------------------------------------------|----------------------------------|
| <b>S. LE ROUX</b><br>Maire                        |          | <b>C. FALLOT</b>                             | Absente pouvoir à<br>V. Pommier  |
| <b>R. NEYROUD</b><br>1 <sup>er</sup> Adjoint      | Présent  | <b>C. HOAREAU</b><br>Secrétaire de<br>séance |                                  |
| <b>J.P. RICLOT</b><br>2 <sup>ème</sup> Adjoint    | Présent  | <b>S. KAPICA</b>                             | Présent                          |
| <b>B. ACCAMBRA</b><br>3 <sup>ème</sup> Adjointe   | Présente | <b>B. PERROLLAZ</b>                          | Présente                         |
| <b>S. DUPONT-BOIS</b><br>4 <sup>ème</sup> Adjoint | Présent  | <b>M. PERROLLAZ</b>                          | Absent pouvoir à C.<br>Delozanne |
| <b>C. DELOZANNE</b>                               | Présent  | <b>V. POMMIER</b>                            | Présente                         |
| <b>H. DEMANNE</b>                                 | Présent  |                                              |                                  |